

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du mercredi 07 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mille vingt le sept octobre à 18 heures 01

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 2

Etaient présents : S. FAGOT, J. BESANCON, R. BRUN, V. TRESY, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, D. MONNIER

Date de convocation :

29/09/2020

Date d'affichage :

07/10/2020

Absents : A. GUIDET donne pouvoir à M. MONNIER ; D. DAL GOBBO ;

Secrétaire de séance : Julie BESANCON

OBJ. : Subvention école St Louis Notre Dame

Considérant le courrier de l'école St Louis Notre Dame daté du 30 mars 2020 demandant l'attribution d'une subvention de 294 euros par élève de primaire et 978 euros par élève de maternelle, pour un total de 2838 euros.

Le Conseil, à 7 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre,

Attribue à l'école St Louis Notre Dame la totalité de la subvention de 2838 euros.

Autorise le maire à signer tout document s'y afférent.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme



Le Maire, MASSON Laurent



[Signature]